

<b>Cathédrale de Rouen</b> <b>HAUTE-NORMANDIE</b>
--

Commune : **Rouen**

Département : **Seine-Maritime (76)**

**Historique :**

Premier sanctuaire fondé au haut Moyen-Age, incendié en 841 par les Normands, l'édifice est restauré du XI<sup>ème</sup> au XIII<sup>ème</sup> siècles. En 1145, l'archevêque Hugues d'Amiens, commence la construction de la cathédrale gothique actuelle. La tour Saint-Romain, la façade et une partie de la nef sont élevées quand, en 1200, un incendie détruit le chœur roman. Le XIII<sup>ème</sup> siècle est consacré à la reconstruction du gros œuvre de la cathédrale.

Aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, on dote la façade d'un remplage décoratif au dessus des portails latéraux en même temps qu'on construit les deux portails du transept. La fin du XV<sup>ème</sup> siècle voit la construction de la tour sud, la Tour de Beurre. Sa construction entraîne des désordres dans la façade. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la flèche actuelle, en fonte, est construite à la place d'une flèche renaissance édifée au début du XVI<sup>ème</sup> siècle et détruite par un incendie en 1822.

**Description de l'opération :**

Restauration des portails Saint Romain et Saint Jean de la façade occidentale de la cathédrale de Rouen.

L'opération a pour but de restaurer le décor historié des portails occidentaux de la cathédrale, qui compte parmi les plus riches et les plus précieux du pays.

Les prestations prévoient le nettoyage au laser et micro-gommage ultra-fin, la consolidation et le traitement des tympans, voussures et piédroits des portails Saint-Romain et Saint-Jean en stricte conservation. L'intégrité et la remarquable authenticité de ce décor seront conservées par ces travaux, ne prévoyant aucun ajout ni complément.



*Protection : Cl. M.H. 1862*

*Propriétaire : État*

*Maitrise d'ouvrage : Direction régionale des Affaires culturelles – conservation régionale des Monuments historiques*

*Maitre d'œuvre : Pierre-André Lablaude – architecte en chef des Monuments historiques*

*Date de début et de fin de chantier : juillet 2009 – décembre 2010*

*Montant « plan de relance » : AE : 2 M€ / CP : 0,80 M€*

*Part État (%) : 100%*